

REPUBLIQUE FRANCAISE



PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

dossier n° PC 047 310 20 F0002

date de dépôt: 09 janvier 2020

demandeur: PHOTOSOL DEVELOPPEMENT,
représenté par M.GUINARD David

pour : Construction d'un parc photovoltaïque
comprenant un ensemble de panneau et leurs
supports :

- 233 tables photovoltaïques composées de 48
panneaux
- un poste de livraison
- un local technique
- un poste transformateur

Clôture grillagée : grillage à mailles et portails
à 2 vantaux.

adresse terrain: lieu-dit Ruisseau-Cailloux, à
Tonneins (47400)

Direction Départementale des Territoires
Affaire suivie par :
Veronique PONS
05 53 97 44 93

Madame la Directrice départementale des
territoires de Lot et Garonne
à
PHOTOSOL DEVELOPPEMENT, représenté
par M.GUINARD David
5 RUE Drouot
75009 PARIS

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire susvisée, je vous informe que la MRAe n'a pas émis d'avis relatif à ce projet (absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement. Voir le lien de la MRAe : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-r303.html>).

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Nérac, le 09/07/2020

La responsable du centre instructeur

Véronique PONS